



"CTL Emploi" 2ème convocation - 26 janvier 2022

Monsieur le Président,

Les représentants **FO** DGFIP souhaitent dénoncer par leur présence à ce CTL, conformément à l'engagement pris auprès des agents, le mépris et le cynisme des décisions de la direction générale.

Revenons près de 15 ans en arrière, la fusion DGI DGCP était vendue aux agents comme une chance, un atout pour les agents et pour la pérennité de nos missions. Les agents devaient en sortir gagnants. La DG nous promettait monts et merveilles ! Si vous y avez cru, pas FO en tout cas !

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les agents sont-ils mieux rémunérés ? La réponse est non !

Les agents ont-ils de meilleures conditions de vie au travail ? La réponse est non !

Les agents peuvent-ils voir leur carrière évoluer ? La réponse est non !

Les agents ont-ils eu droit à la reconnaissance de leurs mérites ? La réponse est non !

Les traitements sont gelés depuis plus de 10 ans, alors que l'inflation explose*.

Les agents sont poussés à la mutation au fil de la fermeture des structures, les possibilités d'avancement et de promotion sont en panne, le travail a perdu tout sens.

La polyvalence qui donnait de l'intérêt à l'exercice des missions est finie voire stigmatisée, et les agents sont réduits à faire du travail de masse, travail dont ils ne voient jamais le bout car le manque d'effectifs handicape l'exercice des missions.

La crise sanitaire aurait presque redonné un nouvel élan. Alors qu'il y a peu encore, la direction suivait de près le taux de recouvrement, le taux de saisie des déclarations ou bien encore les délais des SPF, elle se focalise maintenant sur un nouvel indicateur : le taux de télétravail !

Plus il est élevé mieux ce serait ! Tout le reste, ce qui devrait être le centre de toutes nos préoccupations est passé à la trappe.

Ce ne sont pas les suppressions d'emplois imposées dans ce CTL, ni la poursuite de la politique du niveau Zéro de proximité qui vont calmer la colère des personnels de la

Mayenne. Cette situation rend les conditions de travail insupportables pour les collègues de nos services qui s'en trouvent désorganisés.

"Il n'y a pas assez de demandes de mutations pour le département", mais à qui la faute ? Comment se fait-il que nous ne soyons plus une administration si attractive ? Une chose est certaine : **ce ne sont pas les déroulés de carrière, le maintien de nos missions, la confiance en l'avenir de notre réseau, l'évolution de notre pouvoir d'achat et la reconnaissance de nos agents qui caractérisent le mieux la DGFIP...**

Quant à la prime « One Shot » de décembre 2021, elle n'est un solde de tout compte pour personne.

**Seul constat,
Suppressions de 20 745 emplois depuis 2012,
dont 1506 emplois en 2022.**

**Vous comprendrez alors que les représentants FO DGFIP voteront « CONTRE »
cette énième vague de suppressions d'emplois.**



* Entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2021, l'inflation en France est de 35,4%. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point d'indice à hauteur de 22,68% !!!

Les élus **FO DGFIP 53** au CTL :
Patricia PIRON
Valérie BUFFET